L'attaque courtoise : de l'usage de la politesse comme stratégie d'agression dans le débat Royal-Sarkozy du 2 mai 2007

Béatrice Fracchiolla

MCF en sciences du langage, université de Paris 8
SYLED-CLAT2 – EA2290 – Paris 3, France

MSH Paris-Nord, 4 rue de la Croix-Faron, 93 200 St Denis

Abstract

In this paper, I will analyze the Sarkozy/Royal debate which took place on the 2nd of May 2007, just before the second ballot of the French Presidential election. Examining the possibilities of an existing kind of gendered discourse during and after this historic election in France, my hypothesis is that Ségolène Royal did depart from the conventional masculine political discourse and manner of addressing people. As a woman, she introduced a new kind of political discourse. However, we show that market-driven societies reject this "new type of speech", which introduces traits conventionally understood to be "feminine", openness about emotions and feelings for example, in political debates. Indeed, the pragmatic discourse of capitalist societies is incompatible with speech that acknowledges feelings and emotions. In these societies, the expectation is that men should reject or devalue speech that prioritizes feelings and emotions as a sign of weakness. In political discourse in particular, men are expected to hide feminine traits in order to demonstrate their ability to lead. This is why this proposal will focus on the way the two French presidential candidates address the *other* during the 2 hour debate, in particular on the use of pronouns. I will propose a focus on the two discourses in order to underline their differences, in matters of vocabulary and tone. My study will be based on the results obtained with the Statistical Analyses of texts software *Lexico3*, developed by the SYLED- CLA2t at Paris 3 university.

Résumé

Notre communication est une analyse du débat entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal le 2 mai 2007, à la veille du second tour des élections présidentielles françaises. L'hypothèse principale est que Ségolène Royal s'est adressée en tant que femme aux citoyens pendant sa campagne et que ce mode d'adresse reflétait son projet de changement de la société française dans la mesure où c'était une manière *féminine* d'envisager le lien social. Cependant, cette modernité de discours, adressant les émotions et les sentiments plus qu'il n'est d'usage dans le débat politique, n'est pas très bien perçue dans nos sociétés industrielles, lesquelles suivent une économie libérale et reposent sur le pouvoir et l'argent (Michels, 1971). Or, ces derniers sont bien souvent incompatibles avec les émotions et les sentiments. En même temps, dans ces mêmes sociétés, les hommes sont éduqués à rejeter les valeurs affectives et émotionnelles comme étant des signes de faiblesse, et on les encourage généralement à les contenir et les cacher du mieux qu'ils le peuvent. C'est pourquoi notre communication sera centrée sur la manière dont chacun des deux candidats s'adresse à l'autre pendant le débat. Nous étudierons ce débat sous l'aspect des différences caractéristiques des modes d'adresses des deux candidats en nous interrogeant sur le caractère sexué du débat et sur l'existence ou non d'un langage féminin *vs* masculin. Plus particulièrement, nous examinerons la manière dont Sarkozy use de la politesse afin de rendre ses attaques à l'égard de son adversaire femme plus acceptables. Nous examinerons également la manière dont Royal tend à attaquer au contraire de manière très directe son adversaire – ce que d'aucuns ont pu interpréter comme une manière de faire, au contraire, *masculine*. Notre analyse sera fondée sur les résultats obtenus grâce au logiciel d'analyse statistique textuelle *Lexico3,* développé au sein du SYLED-CLA2T à l'université de Paris 3.

Mots-clés : analyse de discours, statistique textuelle, interactions verbales.

1. Introduction

Pour analyser le débat entre Ségolène Royal (SR) et Nicolas Sarkozy (NS), à la veille du second tour des élections présidentielles françaises, notre méthodologie sera à la fois celle de l'analyse de discours (linguistique de corpus), des théories de l'énonciation et de l'analyse statistique textuelle. Pendant la campagne électorale, on a pu assister à une véritable sexuation du débat, entièrement centrée sur SR[1]. Aussi, notre propos central est d'analyser les discours des deux candidats dans leurs modes d'adresse, leur utilisation des pronoms, leurs stratégies rhétorique et discursive, afin de poser la question du caractère sexué du débat et de l'utilisation des représentations sexuées des destinataires du débat (les citoyens) par chacun des deux candidats. A moins que l'on ne soit ici devant une interaction sexuée, homme/femme, où l'arbitrage se fait en réalité à travers le maniement des arguments à la réception (représentation culturelles et sociales des sexes chez les auditeurs), plus qu'à l'émission.

1.1. Peut-on parler d'un langage féminin ?

Les études sur l'existence ou non d'un discours sexué sont essentiellement anglo-saxonnes. Or, une référence aussi incontournable que Lakoff 75, en anglais, n'est pas ici appropriée : les remarques de Lakoff portent en effet sur la langue anglaise et ne correspondent pas à des réalités linguistiques du français (voir ses remarques sur les « tags questions »[2]). Par ailleurs, au contraire de ce qui est traditionnellement avancé sur la politesse féminine, l'argument selon lequel les femmes seraient plus polies que les hommes paraît ici contrecarré.

En revanche, en ce qui concerne les styles de discours et les contenus, SR utilise en effet les valeurs traditionnellement et culturellement attribuées aux femmes en termes de façon de voir les choses, ce qui lui a d'ailleurs été reproché[3]. D'autres s'accordent à dire en revanche que, quel que soit son style de discours, elle sera de toutes façons, parce qu'elle est une femme, toujours attaquée et dénigrée (Geneviève Fraisse[4]). Aussi, nous nous attacherons dans cet article à montrer plus particulièrement quels sont les points de différenciation des discours ainsi que les stratégies d'attaque respectives des deux concurrents. Nous verrons également la manière dont ils interagissent et rebondissent chacun à leur avantage à partir des dires de

[1] Pour mémoire, nous pouvons citer ici Laurent Fabius demandant « qui va garder les enfants ? », ou Michèle Alliot-Marie disant que SR changeait d'idée aussi souvent qu'elle changeait de jupe. Geneviève Fraisse affirme « Ségolène Royal, jusqu'au dernier jour, sera critiquée, soupçonnée de caprice, d'incompétence, accusée de bourdes, d'avoir annulé des rendez-vous avec la presse… comme l'avait été Edith Cresson Premier ministre, rappelez-vous ! Et ce n'est pas fini. Si elle n'avait pas passé le premier tour, imaginez ce qu'elle aurait pris comme reproches ! elle aurait été « la femme responsable et coupable ». *Télérama,* p. 17.

[2] On appelle « tag questions » en anglais les questions de type « it is beautiful, isn't it ? » ; c'est-à- dire avec la reprise par « isn't + pronom sujet » en deuxième partie de phrase – traduit généralement par « n'est-ce pas ? » en français.

[3] A la question « que reprochez-vous à Ségolène Royal ? », Marcella Iacub répond : « qu'elle se présente comme une femme qui cherche à devenir présidente, mais comme une mère qui va s'occuper des Français comme de ses propres enfants. Comme si, pour se légitimer, elle avait besoin de prendre la seule position de pouvoir que les conservateurs admettent des femmes (…) exercer l'autorité sur les enfants. (…). Selon elle, tout le monde doit être protégé et soulagé. (…) ». Marcela Iacub est juriste et spécialiste du droit de la bioéthique, *Télérama*, p. 18

[4] G. Fraisse est philosophe et historienne, directrice de recherche au CNRS. Elle a écrit de nombreux ouvrages, en particulier sur la controverse des sexes sur le plan politique, et elle a été député européenne (groupe confédéral de la gauche unitaire européenne) et déléguée interministérielle aux droits des femmes sous le gouvernement Jospin.

l'adversaire. Nous analyserons également la manière dont le candidat masculin parvient à tirer avantage de la candidate femme par l'exploitation des représentations culturelles liées aux femmes (hystérie, sexe faible, gentil, etc), et par un discours de destruction insidieux parce qu'indirect (donc accepté par l'auditoire, à l'égard d'une femme), alors que la candidate femme attaque son adversaire politique de manière très frontale et en essayant de le prendre en défaut constamment. Ce qui peut passer en effet pour l'auditoire comme quelque chose de « non féminin » et donc de choquant, voire « dur » et militaire, alors qu'ici, c'est NS qui se dégage comme « un homme doux et déférent ». En particulier, nous verrons comment autour du handicap et de la colère, alors que SR veut insister sur le fait qu'elle est une femme « forte », et qui ne se laisse pas faire, NS retourne son intervention comme hystérique et inapproprié. Nous verrons également comment malgré tout les forces discursives s'équilibrent à travers 2 stratégies rhétoriques et discursives tout à fait distinctes, où SR est majoritairement dans l'affirmation de ses émotions, de ses croyances et de ce qu'elle veut, alors que NS est dans l'affirmation des actions qu'il prendra et la provocation des émotions chez l'auditoire (la mise en mouvement).

2. Les principales caractéristiques du débat

2.1. Le débat d'entre deux tours

Depuis 1974, les débats télévisés d'entre deux tours sont une pratique attendue de tous les Français. Ils sont en effet vus comme un moment privilégié, une sorte de bras de fer entre deux candidats, jusqu'ici masculins qui s'affrontent sur les points importants de leurs projets politiques. Seul Jacques Chirac s'y était refusé, en 2002, face à Jean-Marie Le Pen. Cependant, malgré le côté consacré de cette pratique, le débat de 2007 inaugure plusieurs aspects. En premier lieu, il oppose une femme et un homme. En deuxième lieu, il arrive après une série de débats antérieurs, et en particulier après une nouvelle formule de débats télévisés, organisés entre chacun des deux principaux candidats et le public[5], également arbitrés par la journaliste Arlette Chabot, présente sur le plateau du 2 mai. Enfin, ce débat est remarquable par sa longueur (environ 2h40). Le débat Sarkozy-Royal a eu lieu le 2 mai 2007, soit quatre jours avant le second tour des élections présidentielles, qui a conduit une majorité de Français à choisir Nicolas Sarkozy comme Président de la République avec 53,06% des voix[6]. Enfin, ce débat constitue la dernière apparition médiatique autorisée aux deux candidats.

2.2. Premières caractéristiques lexicométriques

Nous avons utilisé pour mener cette étude la version enregistrée, puis retranscrite du débat. Pour faire apparaître plus facilement certaines spécificités caractéristiques à chacun des deux candidats, nous avons utilisé le logiciel d'analyse statistique textuelle *Lexico3*[7]. Nous

[5] Ces débats ont eu lieu lors de l'émission «A vous de juger», présentée par Arlette Chabot le jeudi soir de façon régulière à 20h50 sur France2, la principale chaîne de télévision nationale, entre une personnalité politique du moment et les téléspectateurs. Les deux émissions spéciales ont eu lieu le 25 avril avec Ségolène Royal et le 26 avril avec Nicolas Sarkozy.

[6] 18 983 138 électeurs ont choisi Sarkozy contre 16 790 440 (46,94%) pour Royal. Le fait le plus remarquable ici étant le taux de participation: sur 44 472 733 d'électeurs français enregistrés sur les listes officielles. 37 342 004, soit 83,97 % des électeurs potentiels ont en effet voté. http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/resultats-elections/PR2007/FE.html.

[7]Le logiciel *Lexico3* est développé par le SYLED à l'université Paris 3 – Sorbonne nouvelle. Pour plus d'information: http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/ilpga/tal/lexicoWWW/

pouvons voir de cette manière deux styles distincts émerger. Le tableau suivant donne les principales caractéristiques lexicométriques, d'après une retranscription corrigée – par nos soins – contenant la totalité des interactions verbales entre les deux candidats et ce, y compris en voix superposées. Le tableau montre un équilibre entre les deux candidats. Cependant, bien que NS parle pendant le débat officiellement minuté 3 minutes de moins que SR, le nombre total de formes prononcées par NS est légèrement supérieur à celui de SR et son lexique – mesuré par le nombre d'hapax – légèrement plus riche. Deux explications sont ici possibles, que nous n'avons pu vérifier : soit le débit de parole de NS est plus important, soit NS est celui des deux qui intervient le plus en dehors de son temps officiel de parole – donc en voix superposée, pendant les interventions de son adversaire – au cours de tentatives d'intrusion dans et d'interruptions du discours de l'autre.

Partie	Nb d'occurrences	Nb de Formes	Nb d'Hapax	Fréquence Max.	Formes
« Royal »	15032	2226	1122	537	De
« Sarkozy »	15746	2286	1162	608	De

Tableau n°1

2.3. Les pronoms dans le discours des deux candidats

En ce qui concerne les pronoms, une analyse statistique textuelle sur le texte du débat révèle une première distinction de style discursif dans le mode d'adresse des deux candidats :

Formes	Je	On	Nous	Vous	Ils/elles	Ceux/celles
NSarkozy	356	193	66	238	37	20
SRoyal	432	55	57	198	65	20

Tableau n°2

SR emploie beaucoup « je » et « ils/elles » ; sa stratégie de discours est d'établir un lien entre elle et les gens – ils et elles. Elle appuie sur ce qu'elle *veut* pour 'eux'. Elle cherche à émouvoir les auditeurs en affirmant ses convictions et en se présentant comme leur porte-parole. NS parle au contraire dans un style plus impersonnel et utilise 'on'en position de sujet – beaucoup plus abstrait et détaché, pouvant reprendre tous les autres pronoms[8], tout en s'adressant en revanche de manière très directe et personnelle à son adversaire – forte dominance du 'vous'd'adresse[9].

[8] Voir Fracchiolla, B., *L'information grammaticale*, n°110, juin 2006 et Maingueneau, D., *L'énonciation*, 1999.

[9] Une première et rapide analyse des spécificités du débat proposée par Pascal Marchand et Pierre Olivier Dupuy au lendemain du débat (mai 2007) révélait déjà que les deux candidats avaient des types de communication et d'argumentation distincts : « Le discours de Ségolène Royal se caractérise […] par une argumentation explicative: *parce qu+*, *en sorte +*, *que j'ai*, *que je* et par l'utilisation de pronoms définis plus concrets : *l', la, les,* à l'inverse de son interlocuteur qui emploie fréquemment des formes indéfinies : *on, un, d'une, dans une*. »

De manière plus générale, nous allons montrer que cette variation est révélatrice d'un style de plaidoyer différent chez les deux candidats, tous deux avocats de formation[10]. Le compte de certaines formes, en particulier, révèle ce parallèle de leurs deux discours : tout d'abord, le compte des formes en « - ez » – marque de conjugaison pour la deuxième personne du pluriel de politesse donne 200 pour SR et 199 pour NS ; ce qui montre qu'au niveau du déroulement de l'interaction elle-même, ils s'adressent proportionnellement de manière équilibrée l'un à l'autre. L'apparition de la forme présentative « voilà », qui ponctue le discours est également équilibrée (14 SR Vs 13 NS) ainsi que les occurrences du segment répété « je dis » (11 SR Vs 12 NS). La principale différence étant marquée par le fait que dès le tout premier échange, NS plaide pour lui-même alors que SR plaide pour les autres : lui développe un discours en vue de persuader les électeurs qu'il est le meilleur candidat pour devenir Président ; SR développe, elle, un discours afin de les convaincre qu'elle est la meilleure candidate pour les défendre et défendre leurs besoins.

3. Deux styles, deux discours

3.1. Ségolène Royal

L'analyse statistique et énonciative du discours de SR révèlent un rythme syntaxique fortement émotionnel dans le débit, marqué en particulier par un style cumulatif spécifique avec l'utilisation récurrente et importante de la conjonction de coordination « et », en association avec une utilisation importante de la description causale ou de l'argumentation explicative (*car*, *parce que*), et un emploi conséquent des déictiques « je, moi je », comme affirmation de soi en opposition à l'adversaire. Le schéma des tours de parole est souvent le même : avec un rythme de voix particulier – par vagues montantes puis descendantes – SR ajoute les arguments les uns aux autres en les coordonnant. Ce style cumulatif donne l'impression d'un argument élaboré – que cela soit ou non le cas (construction supposée d'un lien logique dans l'addition). C'est cette façon de faire qu'attaque en premier lieu NS, en accusant la candidate sur sa difficulté à développer un point précis.

FORMES	Je	Moi je	Et moi je	Et moi	Et je	SR et bien, et que etc.	Donc	Et donc	Parce que	Car	Et
ROYAL	379	34	10	11	39	221	53	19	100	25	360
SARKOZY	296	20	1	4	18	135	28	3	54	7	239

Tableau n°3

SR se présente comme proche des gens et celle qui défend les pauvres et les faibles grâce à son expérience de terrain. Elle raconte ses rencontres avec les gens (souvent des femmes), ce

[10] Ségolène Royal le rappelle elle-même dans son livre d'entretiens *Maintenant*, Paris, 2007, dont on trouve des extraits sur le site officiel de sa campagne présidentielle : « `C'est un beau métier que je n'ai que` brièvement exercé. Défendre une personne ou une cause en mobilisant toutes les ressources du droit, matière subtile, et de la jurisprudence, qui laisse plus de latitude qu'on ne croit, conjuguer la rigueur de la démonstration et la chaleur de l'émotion, c'est un exercice passionnant. J'ai effectué en tant qu'avocate un déplacement à Ankara pour soutenir à son horrible procès Leïla Zana, députée kurde, et ses camarades qui ont passé plusieurs années en prison. » http://desirsdavenir11.over-blog.net/article-6170769.html

qu'ils lui ont dit, ce qu'elle a vu, ce qu'elle veut faire par rapport à leurs situations problématiques et son style est plus sur le versant de la volition : « je veux » 47 occurrences (Vs NS : 34). Ce style lui donne plus une aura de porte-parole (pour les plus faibles et les plus pauvres) que de chef. À part dans sa dernière prise de parole conclusive, SR n'utilise pas son statut de femme comme stigmate (Goffman, 1975 ou. Ed. 1963) pour renforcer son argumentation dans le débat. Elle utilise en revanche souvent les stigmates des autres, et en particulier des femmes, qu'elle défend : le statut des femmes qui travaillent dans la police, le double viol de deux d'entre elles et la nécessité de les protéger ; les inégalités de revenus – et donc de retraite – des femmes ; l'injustice économique générale envers les femmes ou qui sont indirectement liés aux femmes, mais aussi les petites et moyennes entreprises qui sont surtaxées ; l'intégration des enfants handicapés en milieu scolaire normal… Par-dessus tout, on peut considérer qu'elle a un discours légèrement *féministe*, à défaut d'avoir un discours qui serait féminin, qui tend à défendre les femmes en général[11]. L'emploi répété des verbes *croire* et *penser* « je crois » 48 (vs NS : 16) et « je pense » 42 (Vs NS : 20), caractérise son discours comme un discours de conviction et de foi. Elle se sent concernée par ce qu'elle dit et le ressent. Ce qui conduit peut-être les auditeurs à la percevoir comme moins rationnelle et plus dans le ressenti, avec une tendance à *vouloir* les choses plutôt qu'à les *faire* ; à l'exact opposé de NS.

La stratégie d'attaque de SR est frontale, directe. Quelques minutes seulement après le début du débat, elle interpelle NS sur l'engagement de sa responsabilité comme membre du précédent gouvernement, et par rapport à ses échecs. Ce à quoi NS répond en évitant toute confrontation réelle. Globalement, SR se positionne dans le débat sur le versant défensif, ce qui lui fait dire : « moi je serai la Présidente de ce qui marche » et NS de répondre : « je veux être le Président qui fasse que ce qui ne marche pas, marche ». Dans la deuxième partie du débat, SR emploie 3 fois l'idée de brutalité, associée à NS, comme quelque chose que lui est, et qu'elle n'est pas : 1/« vous êtes très *brutal*. Remettre à plat, ce n'est pas démolir » ; 2/ « n'utilisez pas ce sujet (la Turquie) de façon aussi *brutale* » ; 3/ « construire une France où l'on pourra reformer sans *brutaliser* » (conclusion). En faisant cela, elle utilise pour étayer son argumentation l'un des stéréotypes associé aux hommes Vs les femmes : les hommes sont brutaux, les femmes ne le sont pas – et NS est brutal. Terrain d'attaque qu'elle semble avoir préparé depuis le début du débat en soulevant également quelques points critiques déjà évoqués (comment il n'a *rien* fait pour les femmes policiers violées ; comment il a laissé un grand-père sans papiers se faire arrêter devant son petit fils, etc.) et implicitement, comment il s'est montré *brutal* sur tout ces points, bien que le terme ne soit pas employé auparavant[12]. De façon générale, la stratégie de SR est plus allusive et moins systématique. Elle envoie des messages, sans développer ses attaques : « construire des logements sociaux dans des communes qui, telles que la vôtre (Neuilly/Seine), ne respectent pas la loi ! ». De même, lorsqu'elle demande à NS de se justifier sur le bouclier fiscal, en soulevant le problème de cette femme ayant reçu un chèque de plusieurs millions d'euros, NS commet un *lapsus linguae* qu'elle reprend de manière offensive : NS : « ce que je propose, c'est pire »/SR : « oui, c'est pire, vous avez raison ! ». Sur l'immigration : SR : « non, ne plaisantez pas avec ces sujets, ne faites pas de dérision, ce n'est pas correct humainement vis-à-vis des

[11] « [Le discours de SR] renvoie également à un certain nombre de catégories sociales : *les femmes, les jeunes, les partenaires sociaux, les entreprises, la recherche.* » (Marchand & Dupuy, *idem*).

[12] Nous pensons que c'est là l'un des phénomènes visible de la construction des discours, où la manière progressive d'amener un argument après l'autre se fait également en termes d'opportunités créées partiellement par l'intermédiaire d'argument *pré-posés* et *su-posés* – préparation du terrain, en quelque sorte.

personnes… » (aux minutes 67 : 04 et 64 : 52). Sur l'Europe, elle ne veut visiblement pas lui laisser le dernier mot et se bat littéralement afin de conserver son tour de parole, puis revient dans la polémique pour finalement terminer elle-même sur le terme « révolte ».

Autre tactique défensive : se défendre des stratégies de son adversaire en les révélant au public. Peu après une heure de débat, alors que NS vient de l'empêcher de façon systématique d'aller au bout de son propos en la coupant de manière récurrente, elle l'accuse : « cessez de m'interrompre, je connais bien la technique ». NS cesse instantanément et la laisse parler. Sa réponse – un acte de menace pour la face, direct, révèle un autre type d'acte indirect de menace pour la face au public – parce qu'elle rend visible et repérable la technique d'attaque pour tous, elle l'empêche dès lors de l'utiliser.

3.2. Nicolas Sarkozy

Contrairement à SR, NS s'affirme dans l'action : 1/ « la passion de ma vie porte un nom, c'est *l'action* », 2/ « je crois à *l'action* », 3/ « je veux *agir* », 4/ « je veux passionnément *agir* », 5/ « ils nous choisiront pour *agir* ». Si SR a un style cumulatif, NS se démarque lui par un style oppositif/concessif : « mais » (80 fois Vs 59 pour SR) et utilise beaucoup la forme négative : « est pas » 65 fois (Vs 37 pour SR – inclus « c'est pas+n'est pas ») ; « pas » 299 fois (Vs 214 pour SR). NS développe aussi un discours de souhaits et de propositions : « je souhaite » 23 fois (Vs 7 pour SR), et « je propose » 17 fois, Vs 9 pour SR. NS est, d'une manière générale, très factuel et emploie un grand nombre de formes présentatives ; « c'est » : 238 fois (Vs 141 pour SR). Plus particulièrement SR ne dit que deux fois : « si je suis *élue* Présidente de la République » - en féminisant la fonction – et une fois Président de la République », contre 28 fois pour NS. Par ailleurs, si NS, dit deux fois : « si je suis *élu* Président de la République », il dit aussi 8 fois : « si je suis Président de la République », impliquant ainsi un lien direct entre la fonction présidentielle et « je », avec une ellipse sur le passage obligé par le processus électoral. Cette manière projective de dire, avec l'ellipse sur l'élection, revêt un caractère plus performatif – une forme de promesse – et se trouve être ainsi plus convaincant.

Le verbe « devoir » sous toutes ses formes est plus employé par NS (34 Vs 20 pour SR), tout comme le verbe « falloir » avec 62 occurrences pour NS (Vs 44 pour SR) – et plus particulièrement « Il faut » (29 SR Vs 42 NS). NS a un discours plus marqué par le déontique, insistant sur ce qui doit être fait. Cela apparaît également dans la formule répétée : « il n'y a pas que des droits, il y a aussi des devoirs » (7 occurrences, Vs 2 pour SR), mais seulement pour le citer : ce qui signifie que c'est une formule typique de NS. La manière de parler de NS est globalement plus familière et enthousiaste NS (« formidable » 5 ; « extraordinaire » 2, « passionnément » (1 Vs 0). Il module sa voix de manière plus marquée que SR. Son style casuel se voit dans la syntaxe et la façon dont il emploie des négations incomplètes : « ok » (1), « bon » (21 vs 2 SR) ; « c'est/c'était » (242 Vs 143 pour SR) ; « c'est pas » (24 Vs 2 pour SR). « ça » : (41 Vs 86 pour SR renforcé par « cela » : 36 Vs 21). On voit donc bien ici que l'on a deux candidats au style très différent, qui développent chacun leurs argumentation et communication à l'aide de techniques rhétoriques spécifiques.

4. Sexe et politique dans un débat politique - stratégies

- SR : Je connais vos techniques, vous vous posez en victime dès que vous êtes attaqué.

- NS : Avec vous madame, ce serait une victime consentante.

- SR : Tant mieux, au moins, il y a du plaisir !

De quelle manière NS et SR exploitent-ils les représentations communes de leur audience concernant les hommes et les femmes ? Si l'on en croit cet échange, NS est prêt à aller jusqu'au libertinage, pourvu qu'il évite toute justification quant à ses stratégies personnelles. Ce à quoi SR n'a d'autre choix que de répondre sur le même niveau. SR utilise dans sa communication certains des stéréotypes symboliques censés exprimer ce qu'une femme doit être, tout en essayant pendant tout le débat de définir sa place, à la fois comme femme et comme future Présidente de la République – rôle et place qui restent en l'occurrence encore entièrement à définir pour les femmes. Le discours de SR est tout entier tourné vers la *captatio benevolentiae*. Elle cherche à émouvoir son audience en racontant des anecdotes, en multipliant les exemples de situations humaines individuelles, et en montrant par là son côté sympathique – ce que NS finit par utiliser contre elle. Elle se montre sur la défensive envers son adversaire : « je connais vos techniques » ; « vous vous posez en victime… », et doit être sur la retenue tout en ayant du répondant. Le déséquilibre entre les deux candidats vient essentiellement de ce que SR doive se défendre du seul fait *d'être* est une femme comme d'un handicap – et non uniquement parce qu'elle est candidate à la Présidentielle. C'est pourquoi NS cherche à la mettre dans des situations où elle est obligée de répondre et de se justifier sur des caractéristiques qui sont plus du domaine de SR comme étant une femme, que comme SR étant une candidate à la Présidentielle. Et l'on retrouve ici partiellement le procès en incompétence qui lui a été fait pendant toute la campagne. Car il n'est pas nouveau qu'une femme doive se battre doublement par rapport à un homme pour obtenir un poste à responsabilité équivalente, en particulier si aucune femme ne l'a jamais occupé auparavant. D'un autre côté, NS étant un homme, n'a pas lui à justifier de ses capacités à devenir Président de la République. Aussi sa stratégie pendant le débat est-elle de renvoyer SR au fait qu'elle est une femme, ce qu'il fait de manière très subtile, mais systématiquement, par l'intermédiaire des marques formelles de politesse. Contrairement à SR, qui se montre juste polie, NS montre une déférence extrême, alors que son attitude et son discours en général sont paradoxalement beaucoup plus agressifs (gestuelle, ironie, sexisme). Si l'on en croit Holmes (1995 : 5) : « Being polite means expressing respect towards the person you are talking to and avoiding offending them… [if] politeness [is] a behaviour which actively expresses positive concern for others, as well as non-imposing distancing behaviour », NS n'est ici, en réalité, *pas* poli, bien qu'il *semble* l'être. Et son utilisation formelle de la politesse – son discours en contient toutes les formes – semble être surtout une stratégie de menace de face dans la mesure où le cadre de la politesse dans lequel il s'efforce de demeurer, lui donne plus de latitude pour être en réalité plus agressif qu'il ne serait socialement autorisé à l'être en s'adressant à une femme. Aussi, sous des égards et l'apparence de la politesse, le discours de NS peut se présenter comme « a trick to keep social inferiors in their place » (Mills, 2003 : 7).

4.1. « L'attaque courtoise » – une vraie stratégie d'acte de langage indirect

L'une des techniques les plus patentes de NS est l'usage du terme d'adresse « madame » (115 fois – ce qui en fait également le substantif le plus fréquent en emploi de tout le corpus – et « Madame Royal », alors que SR n'emploie « Monsieur » que 7 fois, dont 6 seulement en s'adressant à NS, et une fois seulement où elle s'adresse à lui comme à « Monsieur Sarkozy ». Un tel emploi de « Madame » est remarquable. Tout en marquant objectivement respect, déférence et politesse – presqu'à l'excès[13] – cette formulation tend cependant à intégrer

[13] Le lien a été établi via la sociolinguistique ente le fait que, si différence de langage il y a entre hommes et femmes, celle-ci est sans doute d'abord le fait de la culture et de l'éducation – en général culturellement sexuée – des unes et des autres. Cela se révèle également dans les modes d'adresse réservés aux unes et aux autres. Par

l'adversaire dans sa propre sphère[14]. D'abord, d'un point de vue étymologique, puisque « Madame » signifie « ma dame ». En ce sens, la politesse conduit à la possession. Par ailleurs, en employant « Madame » avec une telle récurrence (insistance), NS rappelle constamment à son auditoire *qu'elle* est *la* femme et qu'il est l'homme (de la situation). Le caractère formel de l'adresse sert ici sa stratégie.

De plus, bien que l'emploi de « madame » l'oppose très clairement à lui, l'une des stratégies simultanée de NS est également de montrer leurs « points de convergence ». Ce qui apparaît particulièrement au début et vers la fin du débat. Il insiste plus sur leurs similitudes et différences que SR ne le fait, soit en soulignant leurs « divergences » (2 fois) et « points d'accord » (comme elle le fait, 2 contextes pour chacun) ou bien il dit juste qu'il est d'accord avec elle (8 fois). Cela participe également de la stratégie d'intégration de l'adversaire dans son propre discours.

Le fait que NS use d'une extrême politesse et d'hypercorrection linguistique lorsqu'il s'adresse à SR est d'autant plus intéressant qu'il génère une ambiguïté, car il est dès lors difficile de prétendre que son discours est sexiste ou qu'il est « passif-agressif ». Une interaction illustre plus particulièrement ce fait : alors que NS cherche à répondre, SR continue de l'attaquer en l'empêchant de répondre. Afin de pouvoir se faire entendre, NS dit : « madame, est-ce que vous souffrez que je puisse faire une phrase?». Il s'agit d'une expression effectivement *tellement* polie, qu'elle a été mal retranscrite dans les deux versions textuelles du débat avec lesquelles nous avons d'abord travaillé (dont l'une est celle du *Monde* du 04 mai). Après une telle demande, et une telle adresse, SR n'a d'autre choix que de lui céder en effet la parole. Parmi les autres termes de politesse formelle énoncés par NS on compte également : « excusez-moi » (5 fois Vs 0 pour SR), « pardon » (4 fois Vs 0 pour SR). Les marques formelles de la politesse apparaissent bien ici comme un instrument rhétorique visant à enrober certaines des attaques les plus agressives. Alors que lui s'exprime dans un style familier, parfois relâché lorsqu'il s'adresse au public, SR s'exprime, elle, toujours avec hypercorrection grammaticale, quelle que soit la personne à laquelle elle s'adresse.

Enfin, une autre caractéristique de NS est d'insister sur le respect qu'il a pour SR, et les compliments indirects qu'il lui adresse : 1/ « j'ai trop de *respect* pour vous pour vous laisser aller dans le mépris » – ce qui marque ici une tentative de contrôle sur le discours de l'adversaire – à la limite du paternalisme ; 2/ « madame royal le sait très bien, que je *respecte* son talent et sa compétence (…) j'ai du *respect* pour le parcours qui a été celui de madame Royal. ». Cette utilisation des compliments fait également partie de la stratégie pour prendre de l'ascendant sur SR dans l'esprit des auditeurs : « women because of their role in the social order, are seen as appropriate recipients of all manner of social judgments in the form of compliments… the way a woman is spoken to is, no matter what her status, a subtle and

exemple, en français, il existe une distinction lexicale socialement structurée entre « Madame » et « Mademoiselle ». Parallèlement, des auteurs de référence dans le domaine (voir en particulier Lakoff, 1975 ; Brown & Levinson, 1978) ont avancé dans les années 70 que le langage féminin serait plus marqué par la politesse. Cependant, des études plus récentes sur la politesse (Watts, 2003; Mills, 2003; Christie, 2000) montrent qu'une étude plus pragmatique et contextuelle des actes de langage (Austin, 1962 ; Searle, 1972) offre un meilleur cadre de description.

[14] « Le discours de Nicolas Sarkozy intègre fortement son adversaire (*madame, madame Royal, vous*) et se singularise par une forte propension à faire référence au statut visé de Président : *président, français, français ont, la politique.* Ceci est renforcé par l'analyse des segments répétés (suite de formes dont la fréquence est supérieure à 2) : *si je suis président de la république, être un président de la république, le président de la république.* » (Marchand & Dupuy, *idem*).

powerful way of perpetuating her subordinate role in society » (Wolfson, 1984 : 243, cité par Holmes15, in Coates, 1998: 107). Pourtant, malgré l'expression affirmée du respect, SR ne se *sent* pas respectée: à un certain moment les journalistes tentent de ramener à l'ordre les deux candidats afin que le temps de parole soit respecté ; ce qui conduit SR à s'insurger : « vous permettez [s'adressant à Patrick Poivre d'Arvor], parce que moi aussi j'ai l'intention de me faire *respecter…* » – ce qui est un acte indirect de langage impliquant que NS ne la respecte pas, elle ; et ce, bien qu'il parle constamment du fait que lui la respecte et lui montre son respect, contrairement à elle : NS : « Ce n'est pas une façon de respecter son concurrent » ou « je ne me serai jamais permis de parler de vous comme cela ». On voit ici le poids du discours indirect et l'on rejoint certains des éléments concernant la prise en compte de la subjectivité dans la définition de la violence verbale (Moïse, 2006, Moïse & Auger, 2005 et Moïse, Auger, Romain, Fracchiolla 2007).

4.2. Comment NS attaque-t-il SR ?

1/Tout d'abord, NS utilise « vous dites » plus souvent (NS : 12 /SR : 5), ce qui est une façon de l'accuser, de remettre en cause ce qu'elle dit ; et souvent de pointer ce qu'il présente comme des incohérences de son discours à elle. Il s'adresse à SR 13 fois par des questions directes : « est-ce que vous…? » (vs SR : 3) ; « c'était pour être désagréable? ». NS semble être celui qui pose le plus de questions directes – quantité statistique supérieure de ses prises de paroles se terminant par un point d'interrogation, soit 124 points d'interrogation pour NS et 71 pour SR. Or, ainsi que l'avait déjà remarqué Denis Monière : « Une stratégie offensive implique que le locuteur a tendance à prendre plus souvent la parole dans les discussions et à poser plus de questions à ses adversaires »[16].

2/ Il parle par prétérition17 : « il faut en finir avec ces discours creux (pas le vôtre, je ne veux pas être désagréable) ». C'est précisément en disant « pas le vôtre » qu'il dit, en fait que le discours de SR *est* creux ; aussi en même temps qu'il dit qu'il ne veut *pas* être désagréable (ce que les gens entendent au premier niveau du discours tout en pensant que cet homme est très galant), NS est en réalité ici dans un discours d'agression (persiflage) – ce que nous entendons sans l'enregistrer cependant au niveau conscient en raison de l'effet contrecarrant de la double négation « *pas* le vôtre » et « je *ne* veux *pas* être *dés*agréable ». On pourrait ici arguer qu'il tente de façon répétée de rejeter les prises de paroles de SR dans la sphère des « femmes aux discours creux » (futiles) et du « bavardage » féminin de manière très organisée : en particulier, il l'attaque de manière répétée sur son « imprécision ». Il la rabaisse donc de manière indirecte en qualifiant son discours de « creux »

3/ NS se moque indirectement de SR en attaquant son désir, comme future Présidente de la République, de négocier et discuter systématiquement avec les partenaires sociaux avant toute prise de décision importante. Là encore, NS utilise l'une des représentations négative associée aux femmes, à savoir qu'elles parlent beaucoup mais sont incapables de prendre des décisions, pour retourner le caractère non dogmatique du discours de SR contre elle : a) « je vous reconnais, il y a une troisième idée, c'est une grande *discussion*. C'est la sixième ou

---

[15] Holmes, J., Complimenting – A Positive Politeness Strategy, in Coates, 1998, p.100-121.

[16] Monière, D., Sexes, langues et position discursives dans les débats télévisés au Canada, in JADT 1995, Analisi statistica dei dati testuali (co-editor with Lebart L., Salem A.), CISU, Roma, 1995, p. 819 (2 vol.), p. 241-250.

[17] La prétérition est une figure de rhétorique qui consiste à parler de quelque chose après avoir annoncé qu'on n'allait pas en parler.

septième depuis qu'on débat ensemble : la grande *discussion*, il faut qu'elle débouche sur quelque chose ! » ; et peu après : « on promet tout, et quand on ne sait pas promettre, on promet une *discussion* » ce qu'il oppose immédiatement à *sa* façon de faire : « je veux m'engager sur des résultats, sur du concret. »

4/ NS tire avantage de plusieurs situations pour tenter de tourner SR en dérision sur son manque de précision, son manque de respect (voir ci-dessus) et saisit chaque opportunité qui s'offre à lui pour s'immiscer dans le discours de SR en cherchant à la prendre en défaut afin de lui faire perdre la face, pour que les auditeurs pensent qu'elle est incohérente, naïve, hystérique… (Cf. par exemple, la tentative de ridiculisation lorsque SR affirme vouloir transférer une partie des budgets de l'état aux régions, comme si c'était quelque chose de totalement impossible et incohérent).

5/ Autre stratégie, NS emploie des termes positifs tels que « sympathique » et « gentil » lorsqu'il reprend des éléments avancés par SR, mais de façon ironique : « c'est *sympathique* » (condescendant) : 1/ « vous dites, et c'est *sympathique*, et c'est juste » « ok, d'accord, pourquoi pas. C'est *sympathique* ; Vous payez comment? ». Et « *gentil* » (2 contextes NS) : « vous voyez, c'est pas *gentil* pour Monsieur Jospin »/ « ce n'est pas *gentil* de dire des choses comme cela ».

Mais le moment le plus caractéristique de ce processus advient lorsque SR se met en colère à propos de la loi sur l'intégration des enfants handicapés. Dans un premier temps, elle s'appuie sur sa colère pour tenter de déstabiliser NS ; phénomène qu'il retourne contre elle en insistant sur le fait que perdant patience, elle est sortie de ses gonds – ce qui n'est pas un comportement digne d'un Président de la République : « mais calmez-vous ! » « non je ne me calmerai pas » : « il y a des colères qui sont parfaitement saines ». Le seul fait de demander à SR de se calmer ressort ici comme sexiste. En effet, par cette injonction, il tente à nouveau de prendre le dessus, ce qui n'aurait probablement pas le même sens s'il avait eu un homme en face de lui (émergence des représentations sexuées préconstruites). Et c'est parce qu'elle ne lui obéit pas qu'il affirme ensuite qu'elle a perdu le contrôle et que cela la rend impropre à devenir Présidente : « vous êtes sortie de vos gonds », tout en référant implicitement à l'hystérie féminine, mais de façon tout à fait indirecte et allusive. Les attaques de NS sont plus ou moins directes mais tendent, toutes, à rejeter implicitement SR dans la catégorie des modes de parler associés aux femmes dont les caractéristiques seraient (stéréotypes résistants), bavardes, imprécises et hystériques. Or, il est extrêmement difficile encore aujourd'hui, pour une femme, de contrecarrer publiquement ce type d'implicites, alors qu'ils sont enracinés dans l'inconscient collectif – quoi qu'elle dise. En ce sens, la dernière prise de parole de SR apparaît comme une piètre stratégie. En reconnaissant en effet qu'elle est une femme, comme s'il s'agissait d'un défaut à surmonter, SR donne du poids aux précédentes attaques et accusations de NS, comme étant, somme toute, fondées, et les valide ainsi implicitement18.

[18] « Je suis là devant les Français. D'abord je voudrais remercier ceux qui ont voté pour moi dès le premier tour, ceux qui m'ont rejoint, ceux qui me soutiennent. Je veux m'adresser aussi à ceux qui hésitent encore. Je veux leur dire de faire le choix de l'audace, de faire le choix de l'avenir. **Je sais que, pour certains d'entre eux, ce n'est pas évident de se dire qu'une femme peut incarner les plus hautes responsabilités. D'autres le font à l'échelle de la planète ; il y a Angela Merkel. Donc je crois que c'est possible aussi**. On voit comment cette femme est efficace, est concrète est opérationnelle. Je veux être au service de la France, avec l'expérience qui est la mienne. **Je suis une mère de famille de quatre enfants. J'ai dû concilier cet engagement politique et l'éducation de ma famille. Je tiens à des valeurs fondamentales** ».

5. Conclusion

L'élément essentiel de cette analyse est que NS attaque SR par un discours indirect, sous des apparences de politesse. Or c'est là pour lui comme nous l'avons vu le seul moyen de rendre acceptable pour l'audience une attaque envers une adversaire femme. SR, en revanche, attaque son adversaire politique de manière très frontale en tentant sans cesse de le provoquer à la faute. Sa stratégie, en l'occurrence, peut sembler fort peu féminine en termes de représentations sexuées traditionnelles – ce qui a pu la rendre choquante à certains. Probablement a-t-elle appris, dans l'exercice du métier politique, à adopter les manières de parler de sa communauté professionnelle[19]. D'un autre côté, NS, parce qu'il est *si* poli, ressort comme un homme gentil, aimable, séducteur et déférent, qui connaît les bonnes manières. L'utilisation des représentations stéréotypées apparaît également autour du sujet du handicap et de la colère de SR : alors qu'elle essaie d'insister sur le fait qu'elle est une femme « forte » qui ne laissera personne lui en remontrer, NS cherche à prendre l'avantage en présentant sa colère comme inappropriée et hystérique. Pour conclure, ce que le débat montre, c'est que SR n'a aucune intention d'être un Président dictatorial : elle veut *discuter* avec les partenaires avant de prendre des décisions. Ce qui implique que, pour SR, les mots sont des actes – les actes de paroles, donc, existent – et les discours sont des actions. Ce qui semble également montrer qu'elle a confiance dans le respect et la performativité des actes de paroles. NS, au contraire, ne croit pas aux mots, mais aux actions, qu'il oppose donc, les uns aux autres. Ce qui pourrait également signifier qu'il ne croit pas en la performativité des discours et peut ainsi jouer avec les mots et sur les mots (les détourner) plus facilement, ce qu'il ne manque d'ailleurs pas de faire : (cf. « victime consentante »). Il est évident que, ici : « gender is dispersed into contextual elements rather than being located at the level of the individual » (Mills, 2003, p.5) et qu'on ne saurait parler de langage féminin à proprement dit. En revanche, on pense avoir montré ici comment il était possible de manipuler les représentations culturelles, sociales et linguistiques de sexe au cours d'une interaction. En fin de compte, ce sont les propos de NS qui conduisent ici l'auditeur à comprendre, de manière négative, que SR a une manière de parler féminine, pas SR. Il y a certes ici une utilisation négative des représentations féminines, mais NS gagne la partie (puisqu'il y a eu de fait, un gagnant), dans la mesure où SR ne peut *nier* être une femme, quand sa stratégie à lui consiste uniquement à rappeler constamment à tout le monde qu'elle (n') *est* (qu') une femme.

Références

Aebischer V. (1985). *Les femmes et le langage. Représentations sociales d'une différence.* Paris, Puf.

Bon F. (1991). *Les discours de la politique.* Paris, Economica.

Dupuy P.-O. et Marchand P. (2006). *Débats lexicométriques.* Equipe PSYchologie de la Communication, LERASS/IUT Information et communication, Toulouse, 3 pages.

Bonnafous S., Tournier M. (1995). Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique. In *Langages*, n°117, p. 69-70.

Cahiers du Grif (éd.) (1992). Le langage des femmes. Bruxelles, Complexe.

Charaudeau P., Maingueneau D. (2002). *Dictionnaire d'analyse de discours*. Paris, Seuil.

[19] «Women working in environments where men predominate, and thus masculine norms of behaviour and speech also predominate, are forced in order to be viewed as professional to adopt those norms; however as we have seen within particular environments there is some degree of negotiation with those norms.» (Mills, 2003:195).

Crawford M. (1995). *Talking differences. On gender and language*, London, Sage, Gender and psychology.

Christie C. (2000). *Gender and language. Towards a feminist pragmatics.* Edinburgh, Edinburgh University Press.

Fracchiolla B., Kuncova A., Maisondieu A. (2003). *Manuel d'utilisation de Lexico3. Outils de statistique textuelle* (Lamalle C., Martinez W., Fleury S., Salem A.). Version 3.41, SYLED – CLA2T, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3.

Fracchiolla B. (2003). *Ecologie et altérité : du discours de valeurs au discours de droits : l'exemple des Verts français et des Verdi italiens*. Thèse pour le doctorat, dir. M. Abdallah-Pretceille, Université de Paris 3.

Goffman E. (1963). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps.* Paris, Editions de minuit, 1975 (traduction), éd. Or. Prentice Hall.

Goffman E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La presentation de soi.* Paris, Editions de minuit, 1973 (traduction). [The Presentation of Self in Everyday Life].

Goffman E. (1974). *Les rites d'interaction.* Paris, Editions de minuit, 1975 (traduction), éd. Or. Prentice Hall, 1974. [Interaction Rituals].

Kassai G. (éd). (1990). Contrastes, « La différence sexuelle dans le langage », Actes du colloque ADEC Paris III, Nice, 1988.

Kerbrat-Orecchioni C. (1999). *L'Enonciation.* Paris, Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni C. (1990). *Les interactions verbales.* Paris, Armand Colin.

Labbé D., Monière D. (2003). *Le discours gouvernemental. Canada, Québec, France (1945-2000).* Paris, Honoré Champion.

Lebart C. (1998). *Le discours politique*. Paris, PUF, Que Sais-Je ?

Lebart C., Salem A. (1994). *Statistique textuelle.* Paris, Dunod.

Maingueneau D. (1999). *L'Enonciation en linguistique française.* Paris, Hachette.

Marchand P. (1998). *L'Analyse du Discours Assisté par Ordinateur.* Paris, Armand Colin.

Moïse C. (2006). Analyse de la violence verbale : quelques principes méthodologiques. In *Actes des XXVIe Journées d'étude sur la parole*, 12-16 juin, Dinard, http://jep2006.irisa.fr/JEP06_ACTES.PDF

Moïse C. (2005) avec N. Auger. Violence verbale, malentendu ou mésentente ? In *Actes du colloque de Sousse, Le malentendu.* 15-17 avril 2004, Université de Sousse, Presses Internationales de la Faculté des Lettres de Sousse, Tunisie, pages 293-302.

Moïse C. (2007) avec N. Auger. Introduction. La violence verbale, d'un projet à un colloque. In Auger N., Fracchiolla B., Moïse C. et Schultz-Romain C. (Eds), *Actes du colloque : De l'impolitesse à la violence verbale.* Université d'Avignon, collection Espaces discursifs, Thierry Bulot, L'Harmattan.

Monière D. (1995). Sexes, langues et position discursives dans les débats télévisés au Canada. In *JADT 1995, Analisi statistica dei dati testuali* (co-editor with Lebart L., Salem A.), CISU, Roma, 1995, p. 819 (2 Vol.), p.241-250.

Perry S. (2005). Gender Difference in French Political Communication: From Handicap to Asset? In *Modern and Contemporary France*, Vol. 13, n° 3, August 2005, p. 337-352, Routledge.

Pisier E. (2007). *Le droit des femmes.* Varese, Dalloz.

Schepens P. (dir.). (2006). Catégories pour l'analyse de discours, Semen 21, collection Annales littéraires, Presse universitaires de Franche Comté, avril 2006.

Searle J. (1972). *Les actes de Langage.* Hermann, Coll. Savoir et lettres.

Télérama, 2990, « Femmes et pouvoir : entretiens », 2 mai 2007, p.17-18.